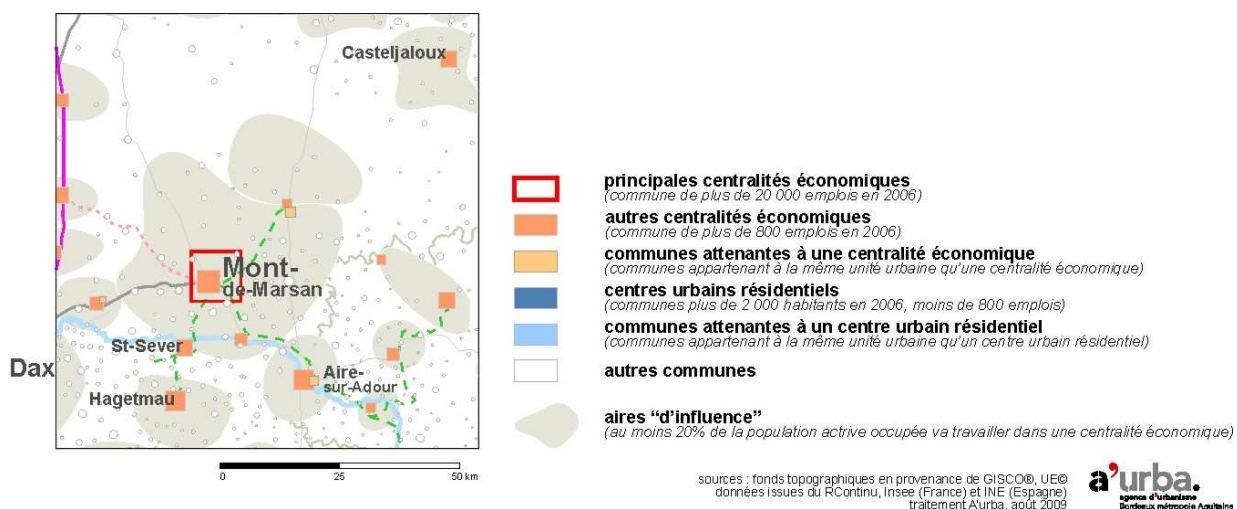




Dynamiques urbaines et territoriales Mont-de-Marsan et la forêt landaise



Les grands éléments de diagnostic

Un espace marqué par la présence de la forêt : un territoire encore rural et forestier récemment mis à mal par la tempête Klaus. Une protection des territoires sensibles au sein du Parc Naturel Régional des Landes de Gascogne. Une activité économique essentiellement organisée autour de la forêt et de l'industrie du bois.

Une polarité urbaine principale : Mont-de-Marsan, concentrant l'essentiel de la population et de l'emploi du territoire. Autour, une faible densité de son occupation humaine et un chapelet de petites communes caractérisées par leur grande interdistance.

Un territoire peu accessible : des infrastructures de transports ferrée et routière relativement peu performantes comparées à la façade littorale des Landes.

Les grands enjeux

- **La confirmation du rôle de poumon vert pour l'espace métropolitain girondin** : la programmation des infrastructures devra garantir la continuité des corridors écologiques et limiter l'impact écologique des projets.
- **La mise en tension renforcée avec les métropoles environnantes** : la future proximité des métropoles environnantes, demain à une demi heure, engage à préparer l'intégration de Mont de Marsan au système métropolitain du grand Sud Ouest.
- **Le renforcement des noyaux villageois** : pour l'accueil des nouvelles populations et le développement de bassins de vie en lien avec le développement économique envisagé et les infrastructures de transport programmées.
- **L'anticipation des effets d'entraînement des projets d'infrastructures structurantes** : la régulation de la pression foncière à venir sur des espaces disponibles, facilement mobilisables et récemment touchés par la tempête, en vue de garantir un développement équilibré et intégré au patrimoine naturel.

Mont-de-Marsan et la forêt landaise : Tableau de synthèse avec – sans GPSO

	Situation actuelle	Tendances à l'œuvre à l'horizon 2020 sans GPSO	Prospective à l'horizon 2030 et + avec GPSO
Organisation territoriale			
Démographie	Secteur peu peuplé avec une très faible densité Vieillesse des populations en milieu rural Concentration de la population sur l'aire urbaine de Mont-de-Marsan	Implantation de ménages liée aux phénomènes d'éviction pour l'accès au logement sur l'agglomération bordelaise et le littoral Ralentissement du phénomène de vieillissement des populations	Renforcement de l'attractivité du territoire, à forte image naturelle, et en position barycentrique du grand Sud-ouest
Emplois	Forte présence des emplois agricoles et industriels Forte représentation de l'emploi public à Mont-de-Marsan	Développement de zones d'activités le long de l'A65 Développement de l'économie résidentielle Diversification de l'emploi industriel (énergie, chimie...) Développement des emplois liés au tourisme vert	Possible développement de services métropolitains en réseau avec les agglomérations du grand Sud-ouest (Bordeaux, BAB, Toulouse)
Structuration des espaces			
Principaux noyaux urbains Equipements Polarités économiques, culturelles et touristiques	Mont-de-Marsan Équipements touristiques au sein du Parc Naturel Régional des Landes de Gascogne Mont-de-Marsan, PNR	Renforcement des noyaux villageois desservis par l'A65 (Roquefort, Villeneuve de Marsan) Développement touristique du site d'Arjuzanx	Tropisme du développement sur les noyaux urbains proche des gares et halte ferroviaires Développement des territoires situés au Nord Est du Mont-de-Marsan Diffusion du développement sur les cantons de Labrit, Sabres, Sore et Pissos Création d'une nouvelle porte d'entrée du PNR
Accessibilité			
Infrastructures de transports Gares et pôles d'échanges Intermodalités Logistique	Secteur aujourd'hui enclavé quant à sa desserte routière et ferrée Pas d'alternative au déplacement automobile, hormis entre Morcenx et Mont-de-Marsan	Forte amélioration de la desserte (réalisation de l'A65) Développement de zones logistiques le long de l'A65 Forte pression sur le réseau routier transversal Est-Ouest liée aux mobilités entre le littoral et l'intérieur	Renforcement de l'accessibilité Nord / Sud Création d'une nouvelle accessibilité Est / Ouest entre Toulouse et le BAB Augmentation de la demande en déplacement de proximité Est / Ouest
Sensibilité des territoires			
Espaces sensibles Autres	Fragilisation de l'espace forestier suite à la tempête Klaus du 21 janvier 2009	Interrogation quant à la pérennisation de la filière bois dans son fonctionnement actuel basé sur la monoculture Renforcement de la pression de l'agriculture et du développement économique sur la forêt	Fortes pressions foncières au Nord Est de l'agglomération de Mont-de-Marsan et sur les territoires du PNR